

DEPARTEMENT DU JURA

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
PA2M**

Siège Social :

MAIRIE D'ARBOIS 39600

Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00

Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

Envoyé en préfecture le 07/08/2026

Reçu en préfecture le 07/08/2026

Publié le

ID : 039-999042104-20260723-2026_36-DE



Extrait du registre des délibérations

Objet : approbation du rapport sur le prix et la qualité du service 2025 (RPQS) - 2026-36

L'an deux mille vingt-six, le 23 juillet à 20h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 16/07/2026, s'est réuni en mairie de Montigny les Arsures.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 7 Absent(e)s : 1 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (7) : PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et BUGADA Cathy, Arbois ; MENEUST Pierre et CREUZOT Gilles, Mesnay ; ALBINI Thierry et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

Excusés : BEAUPOIL Jean-Luc, Pupillin ; Quentin DE BEL AIR, société de viticulture

SECRETAIRE : Léo PETIT, Pupillin

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

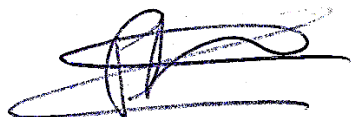
Le rapport 2025 porte sur une période à laquelle le syndicat n'était pas créé. Beaucoup de données sont lacunaires, du fait des différents modes de gestion présents avant le 1^{er} janvier 2026. Ce RPQS permet donc surtout l'établissement de la base de travail pour les années ultérieures.

Après présentation de ce rapport, à l'unanimité, les délégués :

- ✓ adoptent le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ décident de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ décident de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Pour copie conforme et certification,

M. Léo PETIT, secrétaire de séance

A stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Mme Jeanne Boudry, présidente

A stylized signature in blue ink, featuring a large 'M' shape with a vertical line extending downwards.